



Municipalité d'Amherst
124, rue St-Louis, Amherst (Québec) J0T 2L0
Téléphone : 819-681-3372

Amherst, le 6 octobre 2022

EXTRAIT DE RÉOLUTION

Le conseil de la Municipalité d'Amherst siège en séance ordinaire ce 12^e jour du mois de septembre 2022 au 245, rue Amherst (ancienne église de Saint-Rémi), à laquelle sont présents, le maire monsieur Jean-Guy Galipeau et les conseillers;

Robert Cardinal
Caroline Champoux
Yves Duval

Daniel Lampron
Robert Laperrière
Luc Tremblay

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Guy Galipeau.

Assiste également à la séance monsieur Martin Léger, directeur général et greffier-trésorier, par intérim.

**RÉS 166.09.2022 PROJET DE MINE LA LOUTRE – DEMANDE AU
GOVERNEMENT DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT le projet de mine de graphite en paillettes, connu comme le Projet La Loutre (le Projet) sur le territoire de la MRC de Papineau;

CONSIDÉRANT que le Projet serait implanté à quelques sept (7) kilomètres du territoire de la Municipalité d'Amherst;

CONSIDÉRANT les préoccupations concernant les activités d'une mine à ciel ouvert et l'atteinte de l'acceptabilité sociale de telles activités;

CONSIDÉRANT que l'acceptabilité sociale du Projet La Loutre ne semble pas être atteinte dans le secteur de Vendée de la Municipalité d'Amherst;

CONSIDÉRANT que notre territoire en est un, entre autres, de villégiature et, qu'à ce titre, nous nous interrogeons sur la compatibilité de ces deux usages;

CONSIDÉRANT que le conseil est d'avis que toute personne, association et organisation devraient pouvoir s'exprimer face à de tels projets;

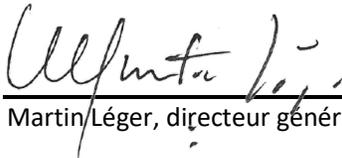
Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Tremblay

QUE le conseil municipal demande au gouvernement du Québec, qui sera élu le 3 octobre prochain, de soumettre tout projet minier, peu importe son ampleur, aux audiences publiques sur l'environnement;

QU'une copie de la présente soit transmise, à la suite des élections provinciale du 3 octobre prochain, au premier ministre du Québec, aux ministres de l'environnement, des Affaires municipales, de l'énergie et des ressources naturelles, à la députée du comté de Labelle ainsi qu'à la MRC des Laurentides.

Adoptée à la majorité

Donnée à Amherst
Ce 6 octobre 2022



Martin Léger, directeur général et greffier-trésorier par intérim